



1 Hershey Dr.
Smiths Falls, ON
K7A 0A8

(855) 558 9333 x 122
invest@canopygrowth.com
www.canopygrowth.com



Canopy Growth annonce l'ouverture de cinq établissements de vente au détail en Saskatchewan

Les consommateurs de la province auront accès au magasin en ligne Tweed ainsi qu'à cinq établissements de vente au détail

Le 1^{er} juin 2018

Smiths Falls, ON – Canopy Growth Corporation (TSX: WEED) (« Canopy Growth » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer qu'elle a été sélectionnée par la Saskatchewan Liquor and Gaming Authority (SLGA) en vue de présenter une demande de permis relative à cinq détaillants de cannabis. La Saskatchewan devient la troisième province au Canada, après le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador, où les consommateurs de cannabis pourront vivre une expérience utilisateur dans un magasin offrant les produits de marque Tweed. Ces permis permettront à la Société d'ouvrir des points de vente au détail qui, une fois la légalisation en vigueur, offriront du cannabis à une clientèle adulte. De plus, la Société a obtenu l'autorisation d'exploiter un magasin en ligne qui desservira l'ensemble de la province au moyen du cybercommerce.

« Nous sommes fiers d'avoir été choisis comme partenaires de confiance en Saskatchewan, et nous sommes impatients d'établir notre présence sur le marché du détail à l'échelle de la province, a déclaré Mark Zekulin, président de Canopy Growth. Ces nouveaux établissements, qui s'ajoutent à notre installation Tweed Grasslands, constituent la prochaine étape en vue d'accroître notre présence sur le marché du détail au pays et de renforcer notre engagement à occuper une place importante en Saskatchewan. »

Ces cinq établissements de détail seront situés à Humboldt, à Meadow Lake, dans la municipalité rurale de Corman Park, à Melville et à Fort Qu'Appelle. La Société est bien positionnée en tant qu'acteur de premier plan en Saskatchewan, grâce à ses activités de culture du cannabis et à sa capacité d'approvisionner les autres détaillants de cannabis de la province.

« Nous nous efforçons de faire en sorte que le secteur du cannabis œuvre au service du bien, et nous sommes impatients d'apporter une contribution positive à toutes les collectivités où seront exploités nos établissements de vente au détail, a affirmé Andrew MacCorquodale, chef des opérations pour l'Ouest du Canada, Canopy Growth, et fondateur de Tweed Grasslands. Il s'agit d'une période emballante pour la Saskatchewan, alors que nous développons ce nouveau secteur qui favorise la création d'emplois et la croissance économique, tout en positionnant la province comme un chef de file mondial en matière de production de chanvre. »

Canopy Growth exploite actuellement l'installation Tweed Grasslands à Yorkton, en Saskatchewan. Cette installation, autorisée en vertu du Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales (RACFM), soutient les activités d'exploitation du cannabis et du chanvre et met l'accent sur l'amélioration de l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement de CBD. De plus, cette installation se trouve dans une position privilégiée pour procéder à l'extraction des cannabinoïdes du chanvre cultivé par des agriculteurs tiers, ce qui indique que Canopy Growth est prête à démarrer ses activités d'exploitation du chanvre en Saskatchewan.

La capacité de présenter des demandes en vue d'obtenir ces permis fait suite à un processus en deux étapes, qui comprend une première présélection permettant de déterminer la faisabilité et la capacité relative au suivi des stocks et à la production de rapports, suivie d'une sélection aléatoire parmi les candidats qualifiés (loterie).

Poussons vert l'avenir (et vers les détaillants Tweed!).

Renseignements :

Caitlin O'Hara
Relations avec les médias
Caitlin.ohara@canopygrowth.com
613 291-3239

Relations avec les investisseurs
Tyler Burns
Tyler.burns@canopygrowth.com
855 558-9333, poste 122

Directeur :
Bruce Linton
tmx@tweed.com

Canopy Growth Corporation

Canopy Growth est un leader mondial diversifié de la culture du cannabis et du chanvre, proposant plusieurs marques distinctes de cannabis et plusieurs variétés sélectionnées avec soin, notamment sous forme déshydratée, d'huile et de capsule à enveloppe molle. De l'innovation en matière de produits et de procédés à l'exécution commerciale, Canopy Growth est portée par sa passion du leadership et par son engagement à bâtir une société internationale d'envergure mondiale un produit, un établissement et un pays à la fois.

Canopy Growth a établi des partenariats avec des leaders du secteur dont Snoop Dogg, une icône du cannabis, les légendes de la culture du cannabis, DNA Genetics et Green House Seed, et le leader des breuvages alcoolisés selon le palmarès Fortune 500, Constellation Brands, pour n'en nommer que quelques-uns. Canopy Growth exploite huit installations de production de cannabis ayant une capacité de production dépassant 2,4 millions de pieds carrés, dont plus de 500 000 pieds carrés sont agréés en matière de bonnes pratiques de fabrication. Ses activités s'étendent à l'échelle de sept pays et de quatre continents. La Société est fière de consacrer ses efforts à former les professionnels de la santé, à mener des recherches cliniques rigoureuses et à permettre au public d'approfondir sa compréhension du cannabis. Par l'intermédiaire de sa filiale en propriété partielle, Canopy Health Innovations, elle a affecté des millions de dollars à la recherche commercialisable à la fine pointe et au développement IP. Grâce à Canopy Rivers Corporation, une filiale en propriété partielle, l'entreprise fournit des ressources et du financement aux nouveaux arrivants sur le marché et construit un portefeuille de placements stables dans le secteur. De notre inscription historique à la bourse à notre expansion internationale, la fierté d'offrir une valeur aux actionnaires grâce à notre leadership est profondément enracinée dans tout ce que nous faisons à Canopy Growth. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.canopygrowth.com.

Avis concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des « énoncés prospectifs » au sens attribué dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs et l'information prospective se reconnaissent souvent, mais pas toujours, à l'emploi d'expressions comme « planifie », « s'attend à », « ne s'attend pas à », « est attendu », « estime », « a l'intention de », « anticipe », « n'anticipe pas », « croit », ou d'autres expressions similaires et stipulent que certaines mesures, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « devraient » ou « vont » être prises, vont survenir ou être obtenus. Les énoncés prospectifs ou l'information prospective comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de Canopy Growth ou de ses filiales diffèrent considérablement de ceux avancés ou suggérés dans les énoncés prospectifs ou l'information prospective contenus dans ce communiqué. Des exemples de tels énoncés comprennent les énoncés sur les nouvelles licences ou les mises à jour sur la délivrance de licences. Les risques, les incertitudes et d'autres facteurs entrant en ligne de compte dans cette information prospective pourraient porter en réalité les événements, les résultats, le rendement, les perspectives et les possibilités à différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans une telle information prospective, y compris les nouvelles licences ou les mises à jour sur la délivrance de licences et les risques figurant dans la notice annuelle de la Société du 28 juin 2017 qui a été déposée auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada disponible dans le profil d'émetteur de la Société sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Même si la Société croit que les hypothèses et les facteurs utilisés pour préparer les énoncés prospectifs ou l'information prospective dans ce communiqué sont raisonnables, il ne faut pas se fier indûment à ces renseignements et aucune garantie n'est fournie que ces événements se produiront dans les délais divulgués ou même s'ils se produiront ou non. Les énoncés prospectifs et l'information prospective contenus dans le présent communiqué sont formulés en date du présent communiqué, et la Société décline toute obligation de mettre à jour publiquement ces énoncés prospectifs ou cette information prospective, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne l'y obligent.